

## Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



# ET ENCORE UNE !! Les mauvais coups continuent à grande vitesse



Lors du CSE TER HDF du 29 Août 2019, la direction a annoncé la dénonciation de l'accord local 35H en vigueur depuis 2001. Cet accord est une déclinaison locale (ex ECT NPDC pour TER et Grande Ligne).

**Cette dénonciation prendra effet pour le SA 2020.**

Dès lors, la réglementation qui s'appliquerait concernant les RM serait l'accord National

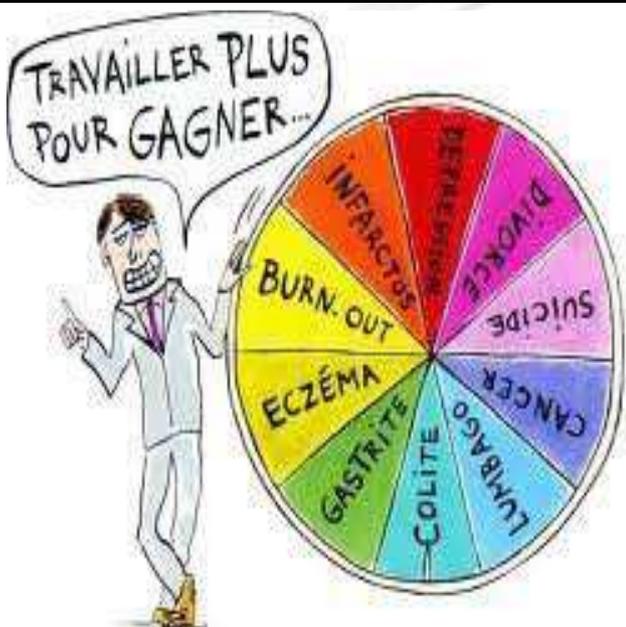
**En gros, voilà ce qui change...**

### Accord Local 35H (supprimé au SA2020)

- 126 Repos en grille de Roulement (116 RP et 10 RM)
- Pas de RP Simple (même le dimanche)
- Pas de GPT de 6

### Accord National 35H

- 126 Repos dont 116 en grille  
10 à la disposition de l'agent  
5 RM par semestre civil
- Possibilité de RP simple le dimanche
- Possibilité de décade de 6  
(GPT de 5 maxi si précède un RP simple)



### On en remet une louche ?

« Pas de coupure ni de pause repas dans les roulements »

Cet usage qui date de 2008 est dénoncé et va disparaître ! **Corvéable à souhait et bénévolat !!!**

Le tout cumulé va permettre à la direction d'augmenter la productivité, la flexibilité, tout en dégradant encore une fois nos conditions de travail et notre équilibre vie privée/vie professionnelle.

**Conscients des impacts néfastes sur la santé physique et morale des cheminots qu'engendrera cette décision unilatérale de l'entreprise, vos élu-e-s CGT viendront à votre rencontre afin de recueillir votre avis sur les suites à envisager.**

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)

Fax : 03 20 06 78 04 - Courriel : [secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr](mailto:secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr)

Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>